

	Critères	Note	Observations visuelles
S = Système	A = Les éléments qui le compose	0	Complet : le dispositif possède tous les éléments requis pour fonctionner
		1	Sans informations : sur tout ou partie de la filière ; dispositif inaccessible
		2	Partiel : le dispositif n'a pas tous les éléments requis pour son bon fonctionnement
		4	Inexistant : le prétraitement <u>et</u> le traitement sont absents du dispositif
	E = Etat	0	Bon état général
		1	Dégradation, déformation, corrosion de certains ouvrages
	C = Conformité	0	Conforme : l'installation est conforme par rapport à la date de sa réalisation
		1	Non-conforme : l'installation n'est pas conforme par rapport à la date de sa réalisation ; date de réalisation non connue
F = Fonctionnement	0	Satisfaisant : fonctionnement correct, pas de canalisation en charge, pas de stagnation d'eau	
	1	Aléatoire : canalisations en charges, résurgences légères, odeurs	
	2	Insuffisant : dispositif générant un rejet d'eaux usées ou des résurgences importantes, odeurs importantes	
R = Risque	I = Impact sur le milieu	0	Inconnu : aucun élément ne permet d'identifier l'impact
		0	Nul : les eaux usées sont traitées et leur rejet est sans effet sur l'exutoire
		1	Faible : les eaux rejetées vers le milieu naturel polluent l'exutoire épisodiquement (période hivernale)
		2	Elevé : les eaux rejetées vers le milieu naturel polluent l'exutoire (rejets directs de bac graisse et/ou fosse septique, puisard, épandage dans sol calcaire)
	D= Densité de l'habitat	0	Isolé : 2 immeubles espacés de plus de 100 m
		1	Dense : au moins 2 immeubles espacés de moins de 100 m
	O = Occupation	0	Faible : 1 à 2 occupants
		1	Forte : 3 occupants et +

Note explicative sur l'utilisation de la grille de classification des installations d'assainissement non collectif dans le cadre du contrôle périodique

Ce dispositif a pour objectif d'identifier dans un premier temps la conformité de l'installation en fonction de **la date à laquelle elle a été réalisée** au regard du respect des prescriptions techniques applicables (**note C**).

La grille permet d'identifier la complétude de la filière (**note A**) et son état apparent (**note E**).

Par ailleurs, le fonctionnement de l'assainissement est évalué (**note F**). Ce paramètre permet d'identifier les risques sanitaires ou environnementaux :

- si F = 0, conclusion : installation au fonctionnement satisfaisant
- si F = 1, conclusion : installation au fonctionnement aléatoire
- si F = 2, conclusion : installation au fonctionnement insuffisant

L'impact de l'assainissement est établi par **I** :

- si I = 0, conclusion : installation présentant peu de risques + liste des travaux à réaliser
- si I > 0, conclusion : installation présentant un risque sanitaire et environnemental

Afin d'évaluer le risque et surtout l'urgence des travaux de réhabilitation, deux autres paramètres entrent en ligne de compte.

La prise en compte de la densité de l'habitat (**note D**) et de l'occupation de l'immeuble (**note O**) permet d'établir un ordre de priorité de réhabilitation.

Grâce à l'ensemble de ces éléments, il en découle le dispositif de classement suivant :

